

## Édito

Coucou, nous revenons vers vous, chers lecteurs, juste après le retour de nos cigognes et à l'orée du printemps.

Dans la nébuleuse planétaire nous naviguons entre désespoirs et des espoirs, toujours et encore. Alors un petit retour au passé de notre village laisse entrevoir que rien ne va jamais seul et les péripéties du temps ont raison du stand-by, ce qui permet le changement et l'évolution, de préférence dans le bon sens.

Il en est ainsi de notre principal bâtiment communal. Il a connu bien des vicissitudes au fil des décennies et siècles.

École, mairie, logement de service, presbytère, donc au service de l'église et de l'école abritant instituteurs ou curés. Ce bâtiment toujours entretenu, restructuré, et ce n'est sans doute pas fini a fait le bonheur... de bien des écoliers.

Puisse-t-il résister aux épreuves du temps et demeurer un socle solide, polyvalent et fonctionnel pour tous les villageois.

À toutes et à tous, Joyeuses Pâques !

**L'équipe de rédaction**

Robert KELLER — Nathalie KIEFFER — Marc ZINCK

*Nouvel endroit mystère...*



*Nouvelle énigme :  
Où trouve-t-on  
cet ornement ?*

*Réponse de l'énigme précédente*



Carte postale aérienne de 1955 montrant le presbytère-école et sa cour, alors entièrement close et utilisée comme jardin par le curé. Un jeu de lumière efface les fenêtres, donnant à la façade une apparence inhabituelle. On distingue également l'autre maison communale, dotée de son appentis en bois, toujours en place aujourd'hui. Aujourd'hui en contrebas se trouve la salle des fêtes. Vers la sortie ouest, les nouvelles constructions sont encore absentes.

L'énigme du numéro précédent était relativement facile à résoudre : il s'agissait de la porte du caveau de la mairie ; elle fait écho au thème que vous allez découvrir dans ce numéro.

Cette salle a été aménagée en 1970, dans la cave de l'ancien presbytère. À son inauguration, on l'a surnommée « Le Foyer », en référence à l'association **Foyer des Loisirs** qui venait de se créer. Pendant près d'une décennie, de 1970 à 1981, cet espace a servi de salle de « loisirs » — notamment pour les bals de carnaval — avant la construction de la salle des fêtes en 1981.

Par la suite, le caveau a accueilli les réunions du conseil municipal, les mariages, diverses rencontres, ainsi que les répétitions de la chorale Sainte-Cécile. Lors des élections, il fait office de bureau de vote.

Depuis le début des années 1980, le caveau abrite également l'ancienne horloge de l'église, à laquelle nous consacrerons un numéro, dans le futur.

# Itterswiller

## et son presbytère-école

Dans presque chaque village se dresse une école. À Itterswiller, beaucoup d'entre vous y ont usé leurs culottes courtes ou leurs jupes, dans ce bâtiment bien connu qui jouxte l'église Saint-Rémi. Mais savez-vous que notre école possède une singularité tout à fait particulière : autrefois, l'édifice était scindé en deux. D'un côté, l'école incluant le logement de l'instituteur; de l'autre, le presbytère. Deux entités réunies sous un même toit est une configuration rarissime en Alsace, presque unique.

Aujourd'hui, replongeons-nous dans l'aventure de sa construction, car oui, nos aïeux ont véritablement vécu une épopée pour lui donner vie.

### La querelle de clochers

En 1802, sous le Consulat de Napoléon 1<sup>er</sup>, les catholiques d'Itterswiller demeurent toujours rattachés à la succursale ecclésiastique de Bernardvillé, et ce malgré l'agrandissement de leur église en 1777 (voir *Les Échos* n°9 – juin 2023). Une situation qui, on s'en doute, ne les satisfait guère.

Pourtant, un vent nouveau souffle : le Concordat de 1801 leur offre enfin l'espoir d'une autonomie paroissiale accrue. Un premier privilège leur est d'ailleurs accordé en 1802. Mais, pour des raisons non découvertes dans les archives, ce droit disparaît six ans plus tard, en 1808.

### Le titre de Chapelle

Déterminés à retrouver ce statut perdu, les habitants d'Itterswiller entreprennent une nouvelle démarche en juin 1809. Avec l'aide d'Antoine DUFFNER (1785-1847), instituteur et secrétaire de mairie, et sous l'autorité du premier magistrat Jean Nicolas SOHLER (1788-1828), une lettre – qualifiée de « pétition » – est adressée à Monseigneur Jean Baptiste SAURINE, évêque de Strasbourg. Dans cette doléance, les paroissiens demandent que leur communauté soit reconnue comme une véritable annexe. Les pétitionnaires s'engagent même à prendre à leur charge l'entretien d'un vicaire, pour une somme annuelle de 300 francs, ainsi que celui de l'église. Ils promettent de fournir tous les objets liturgiques nécessaires : vases sacrés, linge, ornements... bref, tout ce qu'exigent les textes officiels et l'évêque.

Conformément au Concordat, les représentants de l'État – le sous-préfet puis le préfet – doivent donner leur avis. Tous deux jugent la demande des habitants d'Itterswiller parfaitement recevable; ils estiment même que le village pourrait prétendre à un statut supérieur, celui de « chapelle ». Ainsi, en 1809, la communauté d'Itterswiller obtient officiellement un « chapelain » pour officier au sein de la paroisse, mais reste toutefois sous la tutelle de Bernardvillé.

### 18 ans plus tard...

En 1827, rien n'a changé. La discorde avec Bernardvillé persiste... et s'intensifie. Pour les paroissiens d'Itterswiller, la seule issue pour stopper cette querelle, c'est de « divorcer », et ainsi devenir totalement indépendants. Pour cela, il leur faut gravir un nouvel échelon : passer du statut de « chapelle » à celui de « succursale », c'est-à-dire accéder au rang de paroisse principale.

À noter qu'il existe encore un niveau supérieur, celui de « cure », desservie par un curé.

La succursale, elle, est confiée à un ecclésiastique appelé *desservant*.

Bien entendu, accéder à ce nouveau statut implique plusieurs contraintes, et non des moindres. La première est sans appel :

*« Aucune succursale ne peut être érigée sans l'autorisation expresse du Gouvernement ».*

Vient ensuite l'obligation de satisfaire aux cinq critères fixés par la circulaire ecclésiastique du 9 novembre 1819 :

1. L'existence d'une église en bon état ou facile à réparer ;
2. Celle d'un presbytère ou de moyens de loger un desservant ;
3. Le titre de commune et non de simple hameau ou de section de commune rurale ;
4. L'importance de la population réunie ;
5. Une part plus forte aux contributions publiques.

Les premier et troisième points de la circulaire sont déjà remplis. Le quatrième l'est très probablement aussi, puisque le dénombrement de 1819 fait état de 433 habitants à Itterswiller (voir *Les Échos* n°10 – septembre 2023); contre 353 seulement à Bernardvillé.

En revanche, pour les deuxième et cinquième critères, il faut bien admettre qu'Itterswiller n'est pas encore en conformité. Malgré ces obstacles de taille, les habitants ne se découragent pas. Bien au contraire : ils sont déterminés à en finir une bonne fois pour toutes avec leur dépendance envers Bernardvillé. Ils se mettent donc à l'ouvrage, retroussant leurs manches pour constituer un dossier véritablement « en béton ». Les archives témoignent de l'intensité de cette mobilisation collective.

### Le dossier administratif et financier

Le 20 septembre 1827, un rapport complet, rédigé conformément aux exigences réglementaires, est adressé à la préfecture. Ce procès-verbal contient une déclaration unanime des habitants, reproduite fidèlement ici dans sa forme originale :

*Aujourd'hui, le vingt septembre mil huit cent vingt sept, nous les soussignés Bourgeois et habitans de la commune d'Itterswiller donnons par ces présentans plain pouvoir aux officiers municipaux de cette commune de nous imposer d'après la base de vingt cinq francs sur chaque chef de famille et le surplus sur le pied de tous nos contributions foncières des biens qui nous appartiennent proprement soit dans notre ban lieu qu'ailleurs, jusqu'à la somme de cinq mille francs que nous nous obligeons de payer volontairement en quatre termes égaux le premier comptant et les trois autres, les trois années suivantes à la même époque chaque fois avec les intérêts ordinaires de cinq pour cent entre les mains du receveur qu'à sera établie à cet effet, pour la construction d'un presbytère et d'une maison école.*

*Nous nous obligeant en outre de supporter les supplémentaires qui pourrait résulter par suite de nouveautés et tous autres frais mentionnés par nous en cas de refus du paiement et des termes stipulés ou présentés, à charge de nous rendre compte lors de la finition de cette construction.*

Concrètement, chaque famille doit verser 25 francs, auxquels s'ajoute une contribution proportionnelle à ses impôts fonciers. Le paiement est réparti en quatre échéances sur quatre ans : la première au comptant, les trois suivantes à date anniversaire, chacune assortie d'un intérêt ordinaire de 5 %.

Le rôle financier, qui s'étend sur quatre pages, recense l'ensemble des contribuables du village. Les montants varient de 12 à 230 francs, pour un total de 6 338,52 francs.

On y découvre toutefois que quatorze chefs de famille refusent de signer leurs articles. À l'inverse, un nom attire l'attention : celui d'un certain Monsieur MERTIAN, inconnu à Itterswiller, qui offre la somme remarquable de 1 300 francs.

Après recherches, il apparaît que ce mystérieux donateur n'est autre que François Xavier MERTIAN (1771-1849), issu d'une famille fort aisée et très proche de l'Église. Il est notamment l'oncle d'Eugène MERTIAN (1823-1890), futur fondateur du collège de Matzenheim.

Ce généreux laïc jouera un rôle déterminant dans la suite du dossier. Mais déjà, grâce à sa contribution exceptionnelle, le cinquième critère de la circulaire est désormais rempli.

## Le logement du desservant

Reste toutefois un obstacle majeur et non des moindres : le point n° 2, qui exige la mise à disposition d'un presbytère pour le futur desservant.

Sans perdre un instant, le maire transmet l'état des contributions au sous-préfet. Deux mois plus tard, celui-ci examine le dossier et, le 27 novembre 1827, accorde une subvention de 1 200 francs. Il invite cependant la commune à compléter sa demande par des devis, des plans et une délibération en bonne et due forme.

Le maire s'exécute aussitôt et convoque le conseil municipal en séance extraordinaire le lundi 4 février 1828. Il en résulte un projet de délibération dont voici un extrait :

*Le conseil municipal de la commune d'Itterswiller assemblé en vertu de la lettre de Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement en date du 27 novembre dernier portant invitation au maire de cette commune de lui envoyer les points requis pour obtenir l'autorisation de l'érection d'une succursale et de construire un presbytère auquel serait réuni une maison d'école.*

La délibération précise également que la construction est confiée à Jean MAYER (1787- ?), maître-maçon à Itterswiller, et à Laurent NEINLIST (1775-1853), tuilier à Andlau. Les deux entrepreneurs remettent leurs plans et devis, pour un montant total de 7 300 francs.

Le projet est ensuite transmis à monsieur MERTIAN qui, fort de son expérience administrative, adresse au maire un courrier daté du 21 février 1828. Il recommande de modifier certains termes et d'enrichir la délibération, notamment en y ajoutant plusieurs formulations indispensables pour satisfaire les exigences préfectorales :

*1° Quant à la construction d'un presbytère, considérant que cette construction qui prend une double utilité en ce qu'on y rattache celle d'une maison école à la place de l'ancienne qui tombe en ruine, s'appuie d'une liste.*

*2° Quant à l'érection d'une succursale, considérant que vu la difficulté des communications avec Bernarhdwiller siège de la succursale à laquelle Itterswiller est actuellement annexée, la fatigue attachée à la desserte a dégoûté tous les desservants qui se sont succédé à de courts intervalles et qui a résulté de ces fréquents changements l'impossibilité pour les desservants d'opérer le bien dans la commune.*

Et à la fin de sa missive, monsieur MERTIAN ajoute une précision capitale :

*« On m'a dit à la préfecture que vous pouvez démolir la maison d'école et préparer le terrain pour la nouvelle construction, mais qu'il ne faut pas creuser avant que le plan soit approuvé. »*

Sur l'emplacement prévu pour le futur presbytère école se trouvait en effet l'ancienne école, décrite comme **« tombant en ruines et ne pouvant plus être réparée »**. À ses côtés se dressait également la maison du berger, une mesure elle aussi promise à la démolition.

## Une première victoire

Le dimanche 18 mai 1828, une ordonnance royale tombe enfin : la paroisse est érigée en succursale, autrement dit en paroisse principale. Après des années de dépendance administrative et spirituelle, les habitants peuvent enfin respirer : ils ne sont plus sous la tutelle de Bernardvillé.

## L'instruction scolaire

Comme le stipule la délibération, la construction du bâtiment ne concernait pas seulement le presbytère : il s'agissait aussi d'y installer une maison école.

Rappelons qu'en France, l'obligation pour une commune de disposer d'une école primaire – réservée aux garçons – ne date que de 1833, et qu'elle ne s'appliquait qu'aux localités comptant au moins 500 habitants. Itterswiller, pourtant bien en-deçà de ce seuil, avait pris de l'avance en matière d'instruction.

En effet, une enquête diocésaine de 1699 mentionne déjà le logement du maître d'école : une vieille mesure située près de l'église, dotée d'une cour et d'un jardin. Plus tard, en 1760, l'éducation des enfants est confiée à un maître d'école nommé Jean HAFFNER (1723-1761), originaire de Friesenheim. Il avait épousé une demoiselle du village Anna KOBLOTH (1725-1770), et assurait l'enseignement dans le village bien avant que la loi ne l'y oblige.

## L'étape de la construction

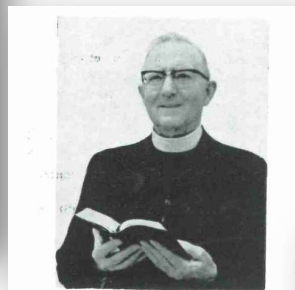
Avec ce statut officiel, la phase de construction peut enfin débuter. Toutefois, le préfet Claude Florimond ESMANGART de FEYNES (1769-1837), très impliqué dans le projet et auteur d'une subvention importante, impose une condition stricte : le bâtiment devra être construit sous la surveillance directe de l'architecte-voyer de l'arrondissement de Schlestadt (Sélestat), c'est-à-dire sous la responsabilité d'un fonctionnaire de l'État.





Peinture réalisée par le curé Jérôme STEINMETZ (1875-1945), le 7 novembre 1918.

Toujours visible sur un mur de l'actuel bureau du professeur des écoles.



**Monsieur l'abbé Joseph LUTZ**

curé d'Itterswiller 1933-50  
curé de Dahlenheim 1950-67

rappelé à Dieu le 12 janvier 1977  
dans la 51<sup>e</sup> année de son sacerdoce  
et la 77<sup>e</sup> année de son baptême

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
DE L'ÂME DE



**M. l'abbé Albert SCHULTZ**  
**Curé d'Itterswiller**

décédé le 28 Décembre 1971 à Itterswiller  
à l'âge de 85 ans  
et dans sa 58<sup>e</sup> année de sacerdoce



Inauguration du Foyer et du monument aux Morts le 2 août 1970

ITTERSWILLER. — Inauguration en chaîne, d'abord le monument aux morts et ici le foyer de loisirs populaires.

Sous-Préfet BELIN war zu Gast hier, wo er u. a. das Gefallenen-denkmal einweihte.  
(Photo Vesper)



1976 Itterswiller

À l'invitation du sous-préfet Alexandre de KINTZINGER (1798-1879), datée du 13 juin **1828**, l'architecte Charles Théodore KUHLMANN (1791-1840) se rend à Itterswiller. Le 12 juillet **1828**, il établit un plan, un détail estimatif et un avant-métré de vingt pages. Son devis s'élève à 7 300 francs, comme celui des deux entrepreneurs locaux, auxquels s'ajoutent ses honoraires – un vingtième du montant – soit 365 francs.

Treize jours plus tard, le 25 juillet **1828**, le permis de construire est officiellement accordé à Jean MAYER et à Laurent NEINLIST.

Mais la veille, un événement assombrit la joie du village : le décès du maire Jean Nicolas SOHLER (1756-1828), à l'âge de 72 ans. Pour assurer la continuité du chantier, son fils Jacques SOHLER (1788-1863) est immédiatement nommé maire. Il reprend le flambeau dans un moment décisif pour l'avenir de la commune. À l'époque, les premiers magistrats sont nommés par le préfet.

## L'inauguration

Seize mois plus tard, le vendredi 27 novembre **1829**, l'édifice est achevé. Les écoliers, l'instituteur Antoine DUFFNER, le desservant Auguste KERN (1791-1851), en poste à Itterswiller depuis **1828**, ainsi que sa gouvernante, peuvent désormais investir les lieux.

Pour la petite histoire, une rue du quartier de la Robertsau, à Strasbourg, porte aujourd'hui le nom de cet abbé. Son souvenir demeure toutefois entaché par une affaire à caractère antisémite survenue à Itterswiller en juin **1832**, lors d'une procession pour Chavouot. (*fête juive - voir Les Échos n° 14 – septembre 2024 – page 4*).

Quant à l'instituteur, les archives permettent d'esquisser les contours d'une existence rude. Né en **1785** à Saint-Maurice, Antoine DUFFNER est père de onze enfants, dont seuls quatre atteindront l'âge adulte.

Un rapport de **1833** décrit son quotidien : une récente loi lui garantit un traitement fixe... de 10 francs par an versés par la commune. À cela s'ajoutent 30 francs pour son service à la mairie et 16 hectolitres de grains. L'Église lui verse également 30 francs annuels, tandis que les parents contribuent à hauteur de 0,02 franc par mois et par enfant.

En hiver, sa classe accueille une cinquantaine d'élèves ; en été, ils ne sont plus que quatre, les autres étant mobilisés pour les travaux agricoles. Ses revenus fondent alors littéralement au soleil. Bref, DUFFNER vit chichement, bien moins bien rémunéré que nombre de ses collègues. Pour nourrir sa famille, il doit exercer un second métier : tisserand.

## Descriptif de la bâtisse

Voici, en quelques mots, le descriptif du plan original présenté en page 4.

La bâtisse est divisée en deux parties égales, séparées par un épais mur porteur : la partie amont est destinée à l'école et à l'instituteur, la partie aval au desservant.

Le terrain étant en pente, seul le presbytère dispose d'une cave en sous-sol, dotée de trois ouvertures sur la rue et d'un jardin. Aujourd'hui, cet espace correspond au caveau de la mairie (*voir 1<sup>re</sup> page*) et à l'emplacement du monument aux Morts.

Au rez-de-chaussée de la partie école se trouve une grande salle de classe, complétée à l'arrière par une petite cave. Les fenêtres, placées en hauteur, empêchent les élèves de regarder à l'extérieur. L'instituteur accède à l'étage par un escalier situé dans un angle du bâtiment. À l'étage, trois pièces sont desservies, dont l'une possède un escalier meunier menant au grenier.

Du côté du presbytère, un bel escalier – toujours en place aujourd'hui – relie le rez-de-chaussée à l'étage. Le logement compte six pièces au total, dont trois réservées à l'usage privé. Chaque habitation est équipée d'un conduit de cheminée permettant de chauffer les pièces, notamment la salle de classe.

Ce descriptif correspond au plan d'origine ; nous ignorons si tous les éléments ont effectivement été réalisés. En revanche, nous savons que la forme du toit diffère, que chaque pignon comporte une fenêtre, et que les six lucarnes de toit prévues n'ont jamais vu le jour, sans doute jugées trop coûteuses. Quant aux deux fenêtres supplémentaires sur la façade Est, elles étaient bien présentes lors de la construction, mais ont été rebouchées à une époque ultérieure.

## Le volet financier

Si la construction s'est déroulée sans heurts et très rapidement, la partie financière, elle, fut un véritable casse-tête. Voici les principales péripéties auxquelles la municipalité dut faire face :

- ✓ **1829** : coût total de la construction : 7 664,51 francs, honoraires de l'architecte compris. Soit une « économie » de 0,49 franc !
- ✓ **1830** : la préfecture ne verse que 571,45 francs sur les 1 200 francs promis.
- ✓ Décembre **1831** : la commune doit encore 789,82 francs aux deux entrepreneurs, dont 71 francs d'intérêts.
- ✓ Janvier **1832** : le maire écrit une longue lettre au sous-préfet, retraçant toute l'affaire et sollicitant un secours exceptionnel. Il précise que les deux entrepreneurs « *se trouvent dans un état de misère* ». Il demande aussi l'autorisation d'assigner en justice les familles qui n'avaient pas signé la souscription... alors même que leurs enfants fréquentent l'école.
- ✓ Octobre **1835** : un père de famille finit par régler sa dette.
- ✓ **1836** : la caisse communale verse un don de 52 francs, mais il reste encore 600 francs de passif.
- ✓ Septembre **1841** : il subsiste toujours 300 francs d'arriérés.
- ✓ Octobre **1841** : le ministre de l'Instruction publique accorde un secours exceptionnel de 300 francs, à la demande du préfet.
- ✓ Six mois plus tard : toujours aucun versement. Le maire reprend sa plume pour relancer le sous-préfet.
- ✓ 17 juin **1842** : les 300 francs tant attendus entrent enfin dans les caisses communales.

## Épilogue de cette construction

Il aura fallu près de quinze ans pour solder définitivement ce dossier financier, et trente-trois ans entre l'idée de s'affranchir de la tutelle de Bernardwillé et la clôture complète de l'affaire.

Une telle ténacité force le respect : nos aïeux ont fait preuve d'une persévérance remarquable, convaincus que leur village méritait un lieu digne pour instruire ses enfants et accueillir son desservant.

## De 1843 à 1870

La loi Falloux de **1850** impose aux communes de plus de 800 habitants d'ouvrir une école de filles, maintenant ainsi une séparation stricte entre l'instruction des garçons et celles des filles. Bien qu'Itterswiller ne soit pas impacté par cette mesure – le village ne comptant que 483 habitants lors du recensement de **1851** – un rapport de l'inspection académique daté de **1867** mentionne que l'instituteur Célestin IRR (1838-1912), alors âgé de 29 ans et issu d'une lignée d'enseignants remontant à six générations, souhaite organiser l'établissement en deux sections distinctes.

L'une réservée aux garçons, l'autre aux filles. Il demeure toutefois difficile aujourd'hui de déterminer si ce projet a effectivement été mis en œuvre.

Quelques années plus tard, en **1870**, la municipalité envisage d'agrandir l'école en supprimant la cave de l'instituteur afin d'agrandir la salle de classe mixte, qui accueille alors 55 élèves. L'architecte Antoine RINGEISEN (1811-1889) déjà auteur de la construction de la synagogue et de l'école israélite (voir *Les Échos* n° 14 - septembre 2024), est chargé d'établir les plans (voir page 4).

## Nouvelle maison de l'instituteur

On suppose qu'entre **1871** et **1880**, sous la période prussienne, la commune construit une nouvelle maison en face de l'église ; c'est l'actuelle habitation située au-dessus de la salle des fêtes. Le recensement de **1880** y signale la présence d'une famille de tonnelier originaire de Nothalten : celle de Louis WOLFFER (1838-1907) et de ses sept enfants. En **1885**, la maison est occupée par Xavier KOBLOTH (1849-1919), un ancien optant (voir *Les Échos* n° 6 - septembre 2022), installé avec son épouse Louise GOETZ (1844-1918) et leurs quatre enfants.

Puis, la maison semble être attribuée à l'instituteur Auguste KIENY (1864-1930) après son mariage en **1896**. C'est à partir de cette date qu'il y élève ses six enfants. On sait par ailleurs qu'il enseigne déjà à Itterswiller en octobre **1888**. Il occupe alors également la fonction de secrétaire de mairie auprès du maire nouvellement nommé, Nicolas KIEFFER (1853-1942).

Le déménagement de l'instituteur permet alors d'agrandir le logement du curé, grâce à l'abattage du mur porteur qui séparait les deux habitations.

## Témoignage de la guerre 14-18

En novembre **1918**, le curé Jérôme STEINMETZ (1875-1945), originaire de Strasbourg, en poste dans notre paroisse de **1910** à **1919**, laisse au presbytère un témoignage remarquable de son passage. Le 7 novembre **1918**, quatre jours avant la signature de l'armistice, il réalise sur l'un des murs d'une pièce du rez-de-chaussée, une peinture évoquant les combats endurés par nos poilus. Cette œuvre, émouvante et précieuse, est encore visible aujourd'hui dans l'actuel bureau de l'enseignant. (voir page 5).

## Le baby-boom

Après **1945**, à l'instar de la France, le village connaît également le boom des naissances. La salle de classe unique devient rapidement trop petite pour accueillir tous les élèves.

En **1954**, sous l'instituteur Jean STAHL (1932-2018), l'idée de construire une nouvelle école au centre du village, près du tilleul, au *Hofflisteck*, est même envisagée. En attendant, les enfants de première année sont installés dans un bâtiment distinct, correspondant à l'actuelle mairie. Rappelons qu'à cette époque, la scolarité ne commençait qu'à l'âge de 6 ans.

Entre **1965** et **1968**, ces mêmes enfants feront leur rentrée au centre communautaire israélite, sous la responsabilité de l'institutrice Danielle GILLE (1939-2026), récemment disparue (voir *Les Échos* n° 14 - septembre 2024).

À la rentrée **1969**, un nouveau déménagement devient possible. Le curé Albert SCHULTZ (1887-1971) est contraint, malgré de fortes réticences, de quitter son logement pour s'installer dans un espace plus modeste à son goût. En effet, le domicile de l'instituteur, jugé trop exigu pour une famille, mais adapté à un homme seul, lui est alors attribué. Le curé admettra plus tard qu'il n'a pas perdu au change : la vue vers le sud y est plus dégagée, et il peut observer la vie du village depuis la route. Le rez-de-chaussée du presbytère peut ainsi être réaménagé pour accueillir les élèves de maternelle, mais

aussi l'adresse officielle de la mairie, comprenant le secrétariat et le bureau du maire. Une ouverture est percée dans le mur porteur afin de faciliter la circulation entre les espaces.

En **1970**, l'ancien logement du curé dans le bâtiment presbytère-école est désormais attribué à l'instituteur des élémentaires, Auguste SCHECKLÉ, à son épouse et à leur fille Christine, née en **1965**. Quant à l'enseignement des maternelles et du cours préparatoire, il est confié à madame Marie-Jeanne SCHAETZEL.

## Modernisations successives

Comme toute maison appelée à traverser les époques, l'édifice connaîtra, au gré des municipalités successives, de nombreuses améliorations et restaurations.

En **1953**, le curé SCHULTZ demande l'aménagement d'un escalier reliant directement son logement à la cave, ainsi que l'ouverture d'une porte entre sa cuisine et la salle à manger.

Vers la fin des années **1960**, l'appareur et les écoliers alimentent encore le poêle de la salle de classe avec des boulets de charbon. Quelques années plus tard, ce mode de chauffage rudimentaire cède la place au chauffage central, marquant une première modernisation significative.

Dans la cave et le jardin du curé, une transformation majeure intervient en **1970**. Avec l'appui des membres fondateurs du *Foyer des Loisirs*, la cave est entièrement excavée et devient une salle conviviale baptisée dans un premier temps *Le Foyer* (voir 1<sup>re</sup> page). Le jardin, quant à lui, est réaménagé pour accueillir la place du monument aux Morts. L'inauguration de ces nouveaux aménagements est présidée par le sous-préfet de Sélestat, Gilbert BELIN (1920-2005), le dimanche 2 août **1970**.

En **1998**, l'école connaît une période d'incertitude : elle risque de fermer. Les deux villages voisins, Reichsfeld et Bernardvillé, sont confrontés à la même difficulté. Ensemble, après une multitude de réunions, les trois communes décident de créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), préservant ainsi la vie scolaire au pied de l'Ungersberg.

En **2005**, un nouveau tournant s'opère : la mairie réintègre sa bâtisse d'origine, la *maison communale* de la place du tilleul, jusque-là occupée par la banque CMDP (Crédit Mutuel). L'école, elle, bénéficie d'une rénovation d'ampleur : de larges ouvertures vitrées relient les deux salles de classe, les sanitaires sont repensés, le préau réaménagé, et l'ensemble gagne en luminosité comme en fonctionnalité. Le caveau, lui aussi se refait une beauté. L'inauguration de ces trois lieux emblématiques – la nouvelle mairie, l'école et le caveau – se tient le samedi 10 juin **2006**, en présence de nombreuses personnalités, dont le préfet du Bas-Rhin Jean-Paul FAUGÈRE (°1956) et Eugène PHILIPPS (1918-2018), l'ancien instituteur, qui reçoit ce jour-là le titre de citoyen d'honneur.

Enfin, en **2014**, la toiture de l'école est entièrement rénovée. La municipalité projette alors d'y intégrer quatre lucarnes de toit afin d'aménager ultérieurement un logement dans le grenier. Les Architectes des Bâtiments de France (ABF) s'y opposent dans un premier temps... avant de donner leur accord, après la découverte des plans d'origine où ces ouvertures figuraient déjà.

## Un héritage à préserver pour demain

Que de chemin parcouru pour cette bâtisse qui, en **2029**, soufflera ses deux cents bougies. Témoins de vies, d'enseignements et de passages. Ses murs ont vu se succéder des générations d'écoliers, de villageois, d'enseignants et de serveurs de la paroisse, chacun y laissant une part de son histoire. Souhaitons-lui encore deux siècles de présence au cœur du village, et que ceux qui viendront après nous continuent de lui offrir le même soin et la même attention que nos aïeux ont su lui accorder. Qu'elle demeure longtemps encore un repère, une mémoire et un symbole de la vie communautaire.

## Les différents instituteurs jusqu'en 1969

Comme mentionné précédemment, les instituteurs n'assuraient pas seulement l'enseignement : ils occupaient également la fonction de secrétaire de mairie. La liste ci-dessous recense les instituteurs depuis la construction de l'école, avec le nom de leurs épouses, le nombre d'enfants — en précisant ceux nés à Itterswiller — ainsi que, lorsque c'est indiqué, leur profession ou situation particulière.

- **DUFFNER** Antoine (1785-1847), natif de Saint-Maurice, tisserand ; épouse Marie Barbara HERRMANN (1786-1835) de Sand ; 11 enfants, dont 9 nés à Itterswiller.
- **RAPP** Jean Baptiste (An X-1851), natif de Barr, vigneron ; épouse Anne Marie BOHN d'Itterswiller (XIII-1883) ; 4 enfants, tous nés à Itterswiller.
- **DUFFNER** Maurice (1807-1831), (fils d'Antoine), natif de Saint-Maurice ; célibataire.
- **PARIS** Aloyse (1825-1887), natif de Ribeauvillé ; épouse Marguerite RUHLMANN de Stotzheim (1829- ?) ; 5 enfants, dont deux enfants nés à Itterswiller.
- **HERRMANN** Louis (1833-<1906), natif de Rosheim ; épouse Marie Salomé MENGUS de Gougenheim ; 9 enfants, dont 1 né à Itterswiller.
- **GOETTSCHY** Joseph (1826-1894), natif de Saint-Martin ; optant ; épouse Marie Élisabeth JEHL (1821-1856) de Heidolsheim ; 3 enfants.
- **IRR** Célestin (1838-1912), natif de Mackenheim, optant, vigneron ; épouse Marie Anne KIEFFER (1837-1904) d'Itterswiller ; pas d'enfants.
- **GARY** Georges (1845-1920), natif de Saverne ; épouse Marie Rose NUSBAUM de Gottenhouse (1846-1919) ; 3 enfants, tous nés à Itterswiller.
- **SCHMITT** Aloyse (1842-1921), natif de Grendelbruch ; épouse Philomène GREMME (1848-1916) de Bischoffsheim ; 1 enfant mort au berceau.
- **KIENY** Auguste (1864-1930), natif de Ohnenheim ; épouse Marie Léontine SPITZ (1974-1946) de Stotzheim ; 6 enfants, dont 5 nés à Itterswiller.
- **KIENY** René (fils d'Auguste) (1900-1986), né à Itterswiller ; épouse Hélène BECK (1900-1985) de Mulhouse ; 5 enfants, dont 2 nés à Itterswiller.
- **PHILIPPS** Eugène (1918-2018) né à Strasbourg ; épouse Jeanne SOHLER (1920-2003) d'Itterswiller ; 6 enfants.
- **STAHL** Jean (1932-2018), originaire de Boersch, épouse Monique ESSLINGER (1935-2017) ; 4 enfants.

Les instituteurs suivants logeaient au 1<sup>er</sup> étage de l'actuelle école.

## Les différents curés jusqu'en 2000

Depuis que la paroisse a été érigée en succursale en 1828, de nombreux curés ont résidé au presbytère et ont célébré l'office dans notre église Saint-Rémi. Les voici :

- **KERN** Auguste (1791-1851), natif de ? curé à Itterswiller de 1828 à 1832.
- **LUHMANN** Antoine (An II-1851), natif de Lixhausen, curé à Itterswiller de 1832 à 1833.
- **ERB** Sébastien (An VIII-1853), natif de Oberschaeffolsheim, curé à Itterswiller de 1833 à 1839.
- **FENT** Jean Baptiste (1784-1857), natif de Crastatt, curé à Itterswiller de 1839 jusqu'à son décès à Itterswiller le 18/10/1857.
- **LAUGEL** Nicolas (1813-1869), natif de Mommenheim, curé à Itterswiller de 01/11/1857 au 22/08/1863.
- **SCHIR** Joseph (~1828-1904), natif de ?, décédé à Fréland curé à Itterswiller du 29/08/1863 au 01/03/1869.
- **ACKER** Georges ( ~1812- ?), natif de ? curé à Itterswiller du 12/03/1869 au 09/11/1871.
- **MENGUS** Georges (1829-1908), natif de Dettwiller, curé à Itterswiller du 10/11/1871 au 05/04/1878.
- **EHRHARD** Émile (1839-1914), natif de Kogenheim, curé à Itterswiller du 15/11/1878 au 01/07/1895.
- **SPATZ** Louis (1836-1901), natif de Benfeld, curé à Itterswiller du 01/07/1895 jusqu'à son décès à Itterswiller le 30/04/1901 .
- **SCHNEIDER** Ludovic (1852-1908), natif de Schaffhouse-sur-Zorn curé à Itterswiller du 01/06/1901 au 01/11/1906.
- **SCHRODI** Émile (1862-1912), natif de Friesenheim, curé à Itterswiller du 16/12/1906 au 01/05/1910.
- **STEINMETZ** Jérôme (1875-1945), natif de Strasbourg, curé à Itterswiller du 10/05/1910 au 16/09/1919.
- **ALLONAS** Joseph (1877-1929), natif de Marckolsheim, curé à Itterswiller du 01/10/1919 jusqu'à son décès à Itterswiller le 18/12/1929.
- **REY** François Xavier (1856--1937), natif de Benfeld, curé à Itterswiller du 01/04/1930 à 1933.
- **LUTZ** Joseph (1900-1977), natif de Pfettisheim, curé à Itterswiller de 1933 à 1950.
- **SCHULTZ** Albert (1887-1971), natif de Stotzheim, curé à Itterswiller de 1950 jusqu'à son décès à Itterswiller le 28/12/1971.
- **HOLLANDER** Victor (1908-1986), natif de Weitbruch, curé de Nothalten et intérimaire à Itterswiller.
- **KLAMBER** Bernard (1925-2003), natif de Haguenau, curé d'Eichhoffen et intérimaire à Itterswiller.
- **BUR** Joseph (1899-1986), natif de Batzendorf, curé à Itterswiller de 1972 à 1979.  
dernier curé demeurant à Itterswiller.

Puis les curés : **GANTZER** Bernard (1938-2016), natif de Dimbsthal - **DIETSCH** Joseph (1933-1998), natif d'Artolsheim - **DIETRICH** Paul (1928-2018), natif de Dambach-la-Ville - **OBERLÉ** Léon (1921-2002), natif de Vogelgrun (68) - **KRAEMER** Edmond (1929-2017), natif de Hoerd.

Extrait des anciens cahiers « Échos du Vignoble Alsacien ». 2<sup>e</sup> année — n°5 — février 1952

Une grenouille?.. un régal!

C'était un jeudi matin. J'avais emmené nos chèvres au pâturage. Je m'ennuyais. Alors une idée me vint. Je vais attraper des grenouilles.

Tout à coup j'en vois une dans l'herbe! Une grenouille grosse et grasse! Je saute dessus. Je l'ai. Je la mets dans une grande boîte.

A onze heures je rentre avec mes chèvres et ma grenouille. Je dis à ma marraine: « J'ai attrapé une grenouille, tu vas me la préparer pour le dîner de ce soir. »

Je la mets dans un bocal. Mais pendant le déjeuner, elle s'est échappée. Le chat saute dessus, va sous le canapé et la croque.

Je suis quitte de manger la grenouille ce soir. Le chat a eu mon régal.



Jean-Jacques MULLER - C. M. (1940-2023)

### Les échos d'Itterswiller #20 — mars 2026

Rédaction Logo  
Robert KELLER Patrick KELLER  
Nathalie KIEFFER  
Marc ZINCK

Mise en page Impression  
Nathalie KIEFFER Mairie d'Itterswiller

Pour toute information ou demande en version numérique, écrivez-nous par courriel : [echositterswiller@gmail.com](mailto:echositterswiller@gmail.com)  
Les anciens numéros : <https://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/itterswiller/informations-pratiques>